



Projet d'aménagement urbain en vue de la mise sécurité du groupe scolaire Bretonneau-Surmelin

Le groupe scolaire Bretonneau-Surmelin regroupe trois écoles : les écoles maternelles du 12, rue Bretonneau et du 9, rue du Surmelin et l'école élémentaire du 9, rue Bretonneau. Cela représente plus de 600 enfants qui se rendent chaque jour à l'école vers 8h30 et en sortent à 16h30 ou à 18h30.

À cette occasion, les enfants et leurs familles empruntent le carrefour « en étoile » formé par les rues du Surmelin, Bretonneau, Capitaine Marchal, de la Dhuis, le Bua, auxquelles il faut ajouter la rue Ernest Lefèvre. C'est un carrefour complexe, très emprunté par les automobilistes, où les voitures se garent de façon anarchique et où aucun aménagement de sécurité n'existe, à l'exception d'un panneau « traversée d'enfants », situé à l'angle rue du Surmelin/rue Ernest Lefèvre.

L'insécurité et l'inquiétude règnent chez les enfants, les parents, mais également les enseignants et les directeurs et directrices des écoles.

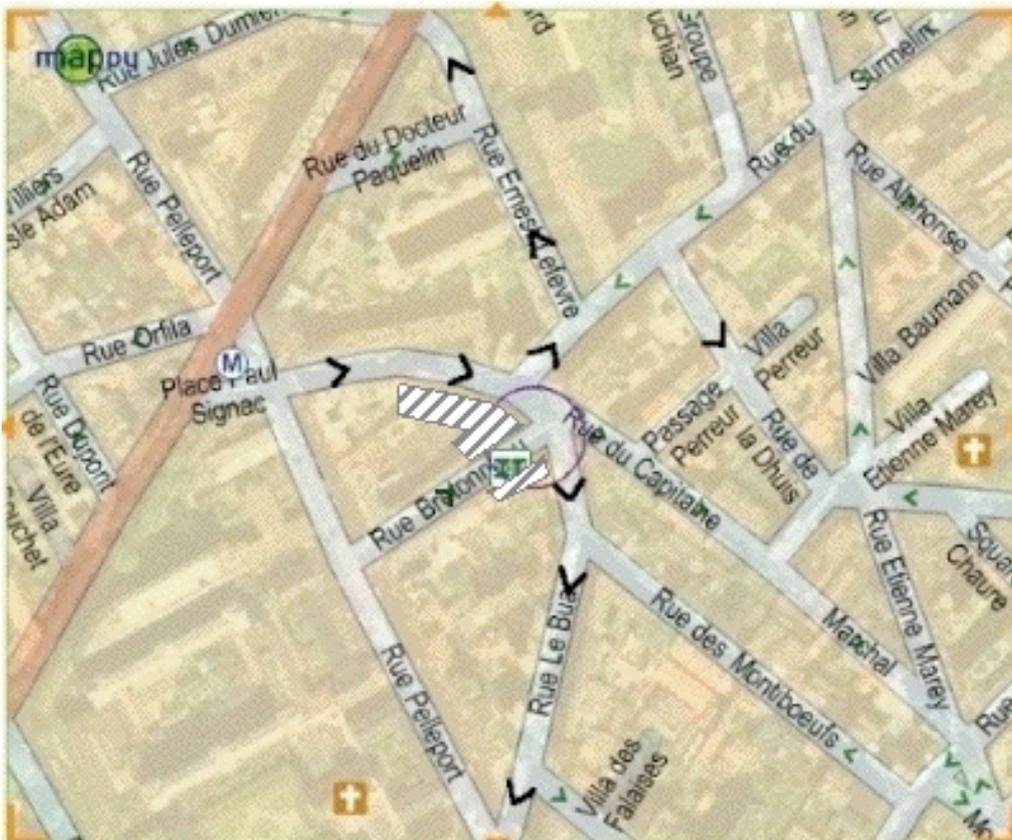
À l'occasion des travaux prévus dans le cadre du Quartier Vert de la Porte de Ménilmontant, des parents d'élèves ont proposé que des aménagements soient opérés sur ce carrefour. Aucun n'a été retenu.

C'est au regard de cette situation que le conseil local FCPE Bretonneau-Surmelin a élaboré le présent projet avec le soutien de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative, repris et soutenu par le Conseil de Quartier

- Aménagement de la placette Adjudant Vincenot avec couverture en bitume du haut de la rue du Surmelin.
- Inversion du sens de circulation de la rue Pierre Foncin et installation d'un feu tricolore à son intersection avec le Boulevard Mortier.
- Divers aménagements de sécurité sur l'ensemble de la rue Le Vau, à l'intersection des rues principales et à proximité des établissements scolaires.

Seul le dernier point concerne directement le groupe scolaire Bretonneau-Surmelin dans son ensemble :

- **Inversion du sens de circulation du début de la rue du Surmelin (entre les rues Pelleport et Ernest Lefèvre), de la rue de la Dhuis et de la rue le Bua et, enfin, mise en sens unique de la rue Ernest Lefèvre (de Surmelin vers Gambetta).** Le plan n°2 ci-dessous fait apparaître les nouveaux sens de circulation :

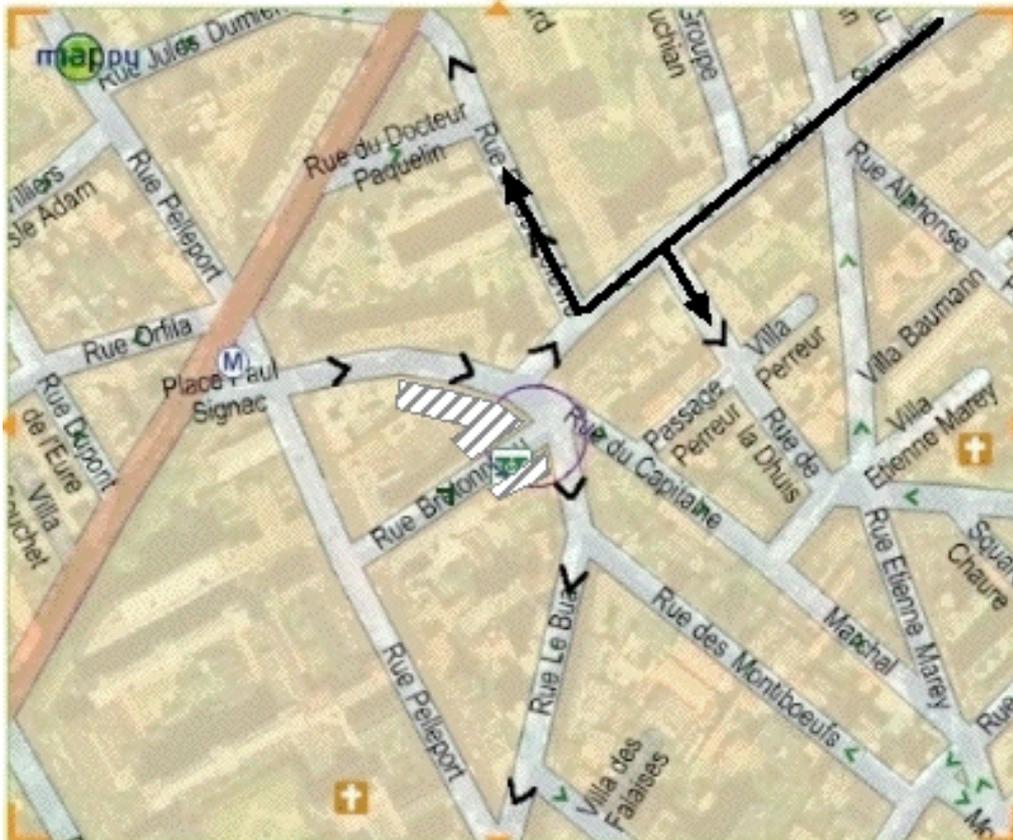


[Plan n°2]

Les objectifs visés, les conséquences probables

La rue du Surmelin est très largement utilisée par des automobilistes en provenance des périphériques qui l'utilisent pour rejoindre la place Gambetta, puis le centre de Paris, sans emprunter les axes principaux que sont la rue Belgrand (depuis la porte de Bagnole) ou l'avenue Gambetta (depuis la porte des Lilas). Elle apparaît comme une voie directe, rapide, avec peu de feux.

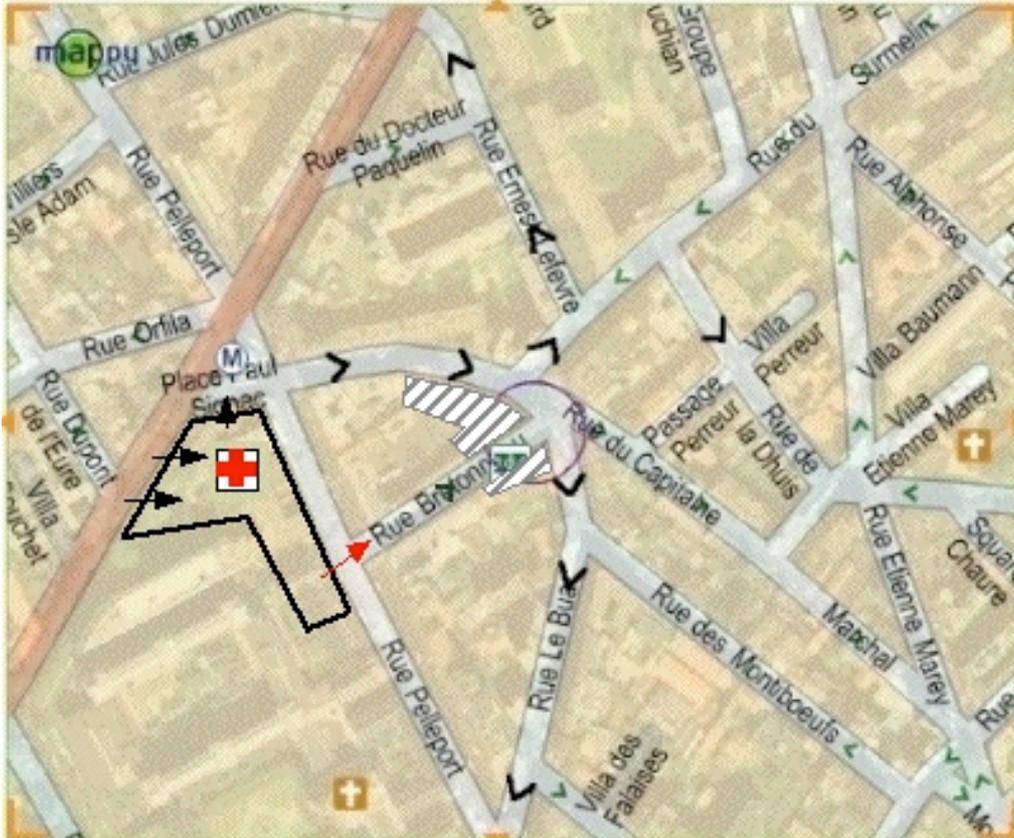
En inversant son sens de circulation dans sa portion basse comme cela est prévu, le flux de circulation va être « cassé », les automobilistes étant obligés de tourner à gauche, dans la rue de la Dhuis, ce qui les conduira vers le quartier de « la campagne à Paris » ou, à droite, dans la rue Ernest Lefèvre, pour rejoindre l'avenue Gambetta. [Voir plan n°3 ci-dessous]



[Plan n°3]

La rue perdra son intérêt de voie directe et rapide. En effet, l'automobiliste arrivant des périphériques aura tout intérêt à emprunter la rue Belgrand ou l'avenue Gambetta pour rejoindre la place Gambetta. De même, l'inversion de sens de circulation de la rue Le Bua mettra un terme aux remontées d'automobilistes qui veulent rejoindre la porte des Lilas en coupant par notre

l'entrée se fera au niveau de la Place Paul Signac (angle de la rue du Surmelin et de l'avenue Gambetta), à l'endroit où se trouve actuellement le local de l'association humanitaire xxx. [Voir plan n°5 ci-dessous]



[Plan n°5]

L'entrée et la sortie d'ambulances par la place Paul Signac risque fort d'encombrer le carrefour avenue Gambetta/rue du Surmelin/rue Pelleport.

Dès lors, la rue Bretonneau risque vite d'apparaître comme un très bon raccourci pour les automobilistes qui, remontant la rue Pelleport, souhaitent se rendre avenue Gambetta, en évitant ce carrefour. Or, non seulement la rue Bretonneau abrite deux écoles, mais il faut savoir que les enfants scolarisés à l'école maternelle du 12, rue Bretonneau prennent leur repas de midi dans l'école élémentaire située en face (9, rue Bretonneau). Ils traversent donc la rue Bretonneau deux fois par jour. Toute augmentation du trafic dans cette rue est donc éminemment dangereuse. [Voir plan n°6 ci-dessous]

Le projet d'aménagement urbain proposé

N'étant pas des spécialistes en matière de voirie, les porteurs de ce projet ignorent les possibilités techniques offertes et les réglementations en vigueur. C'est pourquoi les préconisations qui suivent doivent être entendues et comprises dans leur esprit et ont vocation à être matérialisées à partir de propositions concrètes faites par les services techniques compétents.

Les rues concernées (Surmelin, Bretonneau, le Bua, capitaine Marchal, Ernest Lefèvre) et le carrefour « en étoile » qu'elles forment sont traversés par les enfants et leurs parents dans une joyeuse pagaille. Il convient donc impérativement de sécuriser ce carrefour ainsi que les passages piétons.

Pour cela, nous préconisons quelques mesures simples :

1/ Aménager et sécuriser le carrefour « en étoile » formé par les rues du Surmelin, Bretonneau, Capitaine Marchal, de la Dhuis, le Bua, en incluant également la rue Ernest Lefèvre, en réalisant les aménagements suivants :

- **Élargissement des trottoirs,**
- **Sécurisation des passages piétons (type zone surélevée + « oreilles » anti-stationnement),**
- **Mise en place de barrières tout le long des trottoirs de façon à empêcher la traversée des rues hors des passages piétons,**

2/ Mettre en place une signalisation clignotante spécifique, très visible, dans les rues du Surmelin et Bretonneau, à l'approche des écoles, mais également dans les rues adjacentes, de façon à attirer l'attention des automobilistes et à les ralentir tout autour du groupe scolaire.

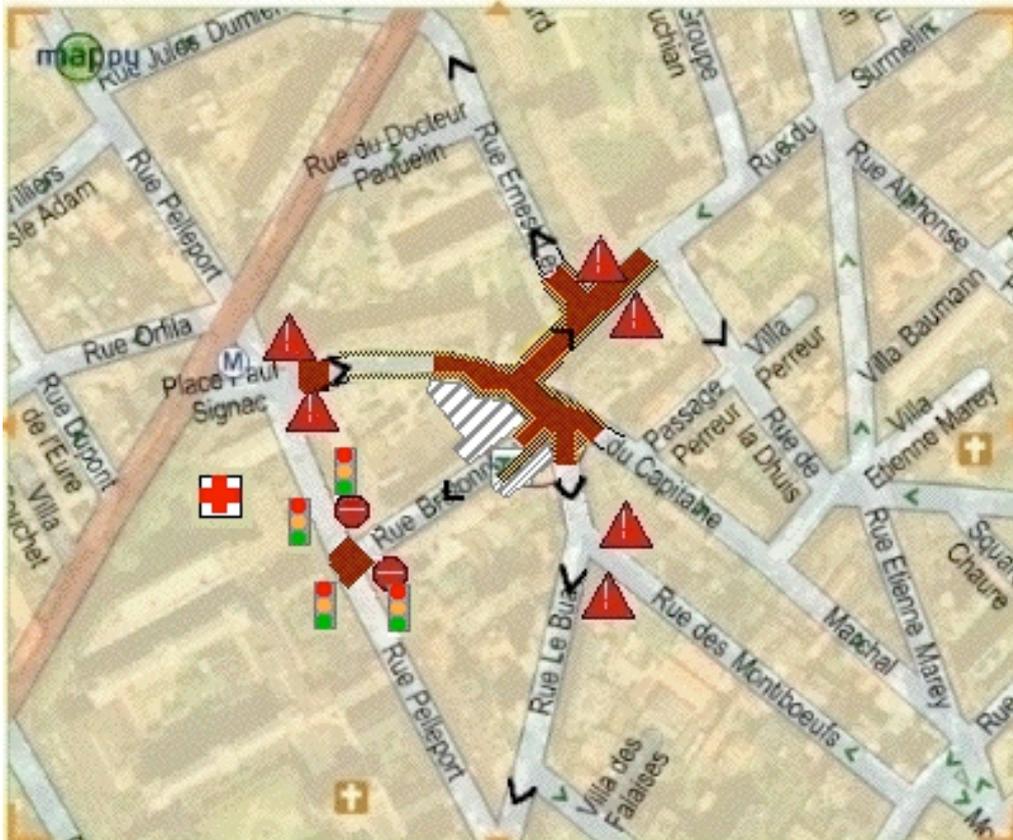
3/ Inverser le sens de circulation de la rue Bretonneau

4/ Implanter un feu tricolore rue Pelleport, à l'intersection de la rue Bretonneau, de façon à sécuriser :

- **La traversée de la rue Pelleport par les enfants se rendant à l'école,**
- **La sortie des ambulances du nouveau bâtiment de l'hôpital**

- **La sortie des véhicules de la rue Bretonneau**

Le plan n°7 ci-dessous fait apparaître ces différentes propositions.



[Plan n°7]



Signalisation lumineuse
« danger : enfants »



Sens interdit
sauf riverains



Sécurisation des
passages piétons



Élargissement
et sécurisation
des trottoirs

Le « traitement » de la rue Bretonneau est le plus complexe. La solution que nous proposons ici nous paraît le meilleur compromis. En effet, elle ne prive pas ses riverains de la dizaine de places de stationnements, il permet la livraison de la cantine de l'école élémentaire et préserve l'accès pompier.

Cependant, ce n'est pas le projet le plus ambitieux et nous ne parvenons pas à renoncer complètement au rêve que nous avons eu à l'origine du projet : rendre la rue Bretonneau à ses habitants naturels : les enfants. En effet, du côté impair de la rue on trouve l'école élémentaire et le gymnase et pratiquement aucune habitation. Du côté pair, on trouve, sur une moitié de la rue, l'école maternelle et, sur l'autre moitié, des immeubles d'habitation (c'est à leur pied que se trouvent les places de stationnement).

C'est ainsi que, dans un premier temps, nous avons pensé interdire cette rue à toute circulation et la rendre piétonne. Ce serait l'occasion de planter une quinzaine d'arbres, de disposer des bancs et de retirer les barrières qui, certes sécurisent la sortie des enfants des écoles, mais au prix d'une cohue indescriptible, notamment du côté de l'école élémentaire, compte tenu de l'étroitesse du trottoir. Bouchée du côté de la rue Pelleport, la rue Bretonneau resterait accessible au camion de la cantine et aux pompiers par son autre extrémité.

L'idée à de quoi séduire, pourtant notre hésitation est double :

- D'une part, nous souhaitons être porteur d'un projet consensuel, qui recueille l'assentiment des parents d'élèves, mais aussi des riverains de la rue Bretonneau. Or, plusieurs nous ont dit leur besoin de ces places de stationnement, particulièrement précieuses depuis l'interdiction de stationner rue Pelleport, le long de l'hôpital Tenon*
- D'autre part, une rue piétonne isolée devient rapidement un lieu où se concentrent les déjections canines, où les plus jeunes viennent jouer en fin d'après-midi et le week-end et les ados discuter le soir, où les dealers et les toxicomanes trouvent un calme propice à leurs activités.*

Nous voudrions être sur de n'avoir pas eu une fausse bonne idée. C'est pourquoi, sans verser dans le catastrophisme, mais en évitant l'angélisme, nous souhaitons que ce projet puisse être étudié sérieusement, c'est-à-dire avec objectivité et en ayant un seul objectif : l'intérêt collectif.